

Aujourd'hui vingt unieme jour du mois d'octobre mil Sept cent quatre vingt trois grand deuxieme de la république française à huit heures du matin pardevant moi Jacques François Joseph Lefebvre membre du conseil général de la commune de Roignes élu extraordinairement le neuf juin dernier pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens est comparu en la Salle publique de la maison commune Pierre Joseph Pêtre manouvrier domicilié dans cette municipalité lequel assiste de Louis Valentin Mothéron chirurgien accoucheur âgé de soixante quatre ans et de Marie Jacqueline

Bertine merlen âgée de quarante trois ans mariée à Jacques Desmoulières tous deux département du pas de calais, a déclaré à moi Jacques François Joseph Lefebvre que Marie François Godart son épouse en légitime mariage est accouchée ce matin à sept heures en la maison d'un enfant mâle qu'il me a présenté et auquel il a donné le prénom de Pierre d'après cette déclaration que les citoyens Louis Valentin Mothéron et Marie Jacqueline Bertine merlen ont certifié conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués le présent acte que les deux témoins ont signé le père ayant déclaré ne savoir écrire
fait en la maison commune de Roignes les jours, mois et an ci dessus.

Louis Valentin Mothéron J. F. J. Lefebvre officier public
Marie Jacqueline Bertine merlen

Ce jourd'hui toute v'ide l'air par Secours de la République
faite à huit heures du matin pardevant moi Jacques François
Joseph Lefebvre membre du conseil général de la commune de
Soissons élu extraordinaire le sixième jour de ces jours
d'après les actes districts à constater la naissance, les mariages
et le décès des citoyens est comparé en la salle publique de la
maison commune par Joseph père travailleur domicilié
dans cette municipalité, lequel est le de Louis Valentin
Mothère chirurgien accoucheur âgé de soixante quatre ans et de
Marie Jacques Bertin mesleu âgé de quarante trois ans mariés
à Jacques des Meughele tous deux département de ces lieux
la déclaration de moi Jacques François Joseph Lefebvre que Marie
Françoise Godart son épouse est légitime mariage est accouchée
ce matin à sept heures d'un enfant mâle qui s'est présenté
et auquel il a donné le prénom de Pierre d'après cette déclara-
tion que les citoyens Louis Valentin Mothère et Marie Jacques
Bertin mesleu ont certifié conformément à la vérité et la représen-
tation qui m'a été faite de l'enfant de naissance ci rédigé
et des procédures qui me sont délégués le présent acte
que les deux témoins ont signé le père ayant déclaré
avoir écrit
fait en la maison commune de Soissons le jour, mois et an
ci dessus
Louis Valentin Mothère
Marie Jacques Bertin mesleu J. F. J. Lefebvre officier
public